


AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE État 2020





INFORMATION ET DONNÉES POUR L'AIDE À LA PRISE DE DÉCISION DANS LA GESTION DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE CENTRALE

*Paolo ROGGERI, Marine DEGUIGNET,
Carlo PAOLINI, Donald DJOSSI, Bertille MAYEN NDIONG,
Cristina LAZARO et Claire VINCENT*

	SMART	ZICO	IMET	METT	RAPPAM	EoH	SAPA	SAGE	GAPA	Liste verte
Informations générales										
Possibilité d'insertion d'informations sur le contexte d'intervention	Faible	Moyenne	Importante	Faible	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Moyenne	Faible
Niveau d'objectivité dans l'attribution des valeurs, estimé sur la base de : 1) ouverture à la participation des parties prenantes, 2) nombre d'éléments pris en compte et 3) amplitude de l'échelle d'évaluation	Moyen	Moyen	Important	Moyen	Moyen	Important	Important	Important	Important	Important
Informations sur le contenu										
L'outil prend en compte des aspects liés aux thématiques :										
1. Changement climatique	NON	NON	OUI	Moyen	Moyen	NON	NON	NON	NON	OUI
2. Services écosystémiques	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
3. Lutte AntiBraconnage (LAB)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	NON	NON	NON	OUI
4. Suivi écologique	OUI	Moyen	OUI	Moyen	Moyen	OUI	NON	NON	NON	OUI
5. Aires marines protégées	NON	OUI	OUI	NON	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
6. Gouvernance	NON	NON	Moyen	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7. Dimension sociale	NON	NON	Moyen	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8. Gestion participative et populations locales	NON	NON	Moyen	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Respect de la succession des éléments du cycle de gestion	Faible	Faible	Important	Moyen	Moyen	Moyen	Faible	Faible	Faible	Moyen
Services et produits fournis										
Outil supportant l'approche orientée résultats	OUI	Moyen	OUI	Moyen	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Outil qui intègre une base de données	OUI	NON	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	NON	OUI
Possibilité d'intégrer des informations dans une base de données supportant l'approche orientée résultats	OUI	Moyenne	OUI	Moyenne	Moyenne	Faible	Faible	Faible	Faible	OUI
Possibilité d'opérer des analyses d'ensemble de l'AP (multithématiques)	Moyenne	Moyenne	OUI	Moyenne	NON	OUI	NON	NON	NON	OUI
Possibilité d'opérer des changements d'échelle d'analyse	OUI	Moyenne	OUI	Faible	OUI	Faible	Faible	Faible	Faible	OUI
Soutien opérationnel dans le suivi des éléments clé de conservation	OUI	Moyen	OUI	Moyen	Moyen	Moyen	NON	NON	NON	OUI
Soutien à la planification	OUI	Moyen	OUI	Moyen	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Contribution au renforcement des capacités	OUI	Moyen	OUI	Moyen	NON	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

Note : ce tableau est rédigé sur la base de l'expérience des gestionnaires et des leçons apprises des auteurs, il ne reflète que leur opinion.

AP : aire protégée. Niveau de réponse : Faible Moyen Fort

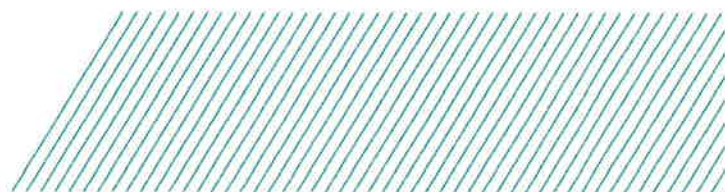
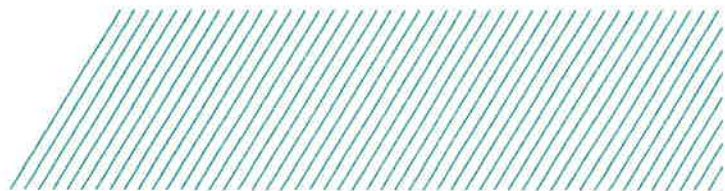


Tableau 10 - Outils d'aide à la décision utilisés en Afrique centrale pour évaluer et améliorer l'efficacité de gestion et la gouvernance des aires protégées

Outil	Objectifs visé par l'outil	Avantages	Inconvénients
SMART <i>(Spatial Monitoring and Reporting Tool)</i> smartconservationtools.org	<p>L'outil de suivi spatial et de communication est conçu pour : i) améliorer la lutte anti-braconnage dans une aire protégée, ii) assurer l'efficacité du suivi de l'application des lois dans les aires protégées et les zones de conservation, iii) effectuer le suivi écologique, iv) appréhender le niveau de pressions et de menaces qui pèsent sur l'aire protégée. SMART facilite la collecte, le stockage, l'analyse des données relatives aux patrouilles, ainsi que l'extraction, le transfert et le partage des données avec les acteurs clés. L'outil contribue à créer et à maintenir un flux d'information entre les équipes d'écogardes, le gestionnaire des aires protégées et ses partenaires, ainsi qu'avec les gestionnaires et les utilisateurs des données. L'approche SMART aide à améliorer considérablement la protection de la faune sauvage et de son habitat. SMART, c'est la combinaison des efforts de patrouilles, du suivi écologique, du suivi de l'application de la loi, du suivi des mesures de gestion pour améliorer la protection de l'aire protégée, la maîtrise des menaces et des pressions et d'informer la prise de décisions.</p>	<p>L'approche SMART est applicable dans toutes les aires protégées et est mise en œuvre par les équipes d'écogardes pendant les patrouilles. Elle contribue efficacement à la protection des aires protégées ainsi que de la biodiversité dans son ensemble. SMART c'est le logiciel du gestionnaire des aires protégées par excellence. L'outil permet : i) d'œuvrer pour une meilleure application de la loi afin de réduire les menaces qui pèsent sur la faune et les ressources biologiques, ii) de motiver les équipes de terrain à travers un système de primes adapté en fonction des performances des écogardes et iii) de disposer d'une base de données grâce à la collecte systématique des données pendant les patrouilles, le stockage et l'analyse des données au retour des patrouilles.</p>	<p>L'usage du SMART et la mise en place d'une base de données de patrouille ne suffisent pas, à eux seuls, à améliorer la protection d'une aire protégée. L'utilisation de SMART doit être associée à une bonne application de la loi et à la mise à disposition de l'aire protégée des ressources multiformes suffisantes. La gestion adaptative des patrouilles requiert : i) des ressources supplémentaires; ii) du personnel qualifié en informatique, en gestion des équipes, en traitement et analyse des données. L'évaluation des mécanismes de retour d'information entre les gestionnaires et les écogardes est un aspect important à ne pas négliger dans le processus.</p>
ZICO <i>(Zone importante pour la conservation des oiseaux)</i> https://rris.biopama.org/node/18654	<p>BirdLife International a développé ce cadre mondial pour surveiller l'état de conservation, les menaces et les actions de conservation dans les ZICO. Les ZICO sont des lieux d'importance internationale pour les oiseaux et, par conséquent, pour la conservation de la biodiversité. Il vise à identifier, surveiller et protéger des sites essentiels pour les oiseaux ainsi que la biodiversité. L'outil dispose d'un calculateur de menaces, d'une fiche pour préciser l'état des populations d'oiseaux et d'une fiche des actions en cours. La désignation d'un site comme ZICO est faite sur la base d'un des critères suivants : i) le site abrite de façon régulière une espèce en péril au niveau du pays; ii) il accueille une espèce endémique ou ayant une aire de répartition réduite; iii) il abrite une communauté aviaire représentative d'un biome; iv) il constitue une aire de concentration abritant un nombre d'oiseaux représentant au moins 1% de la population nationale, continentale ou mondiale, que ce soit lors de la nidification, de la migration ou de l'hivernage.</p>	<p>BirdLife donne un cadre standard « Pression - État - Réponse » (PER) comme approche de gestion. Le PER est simple, flexible et suffisamment pratique pour être mis en œuvre efficacement sur un large éventail de sites. Le cadre permet une compilation des données au niveau national, régional et mondial pour un meilleur suivi du partenariat BirdLife. Ceci permet d'identifier les actions de conservation à entreprendre ainsi que les partenaires clés pour atteindre les objectifs fixés. Ainsi, à travers ledit plan de conservation, il est plus aisé de mobiliser les ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en œuvre des activités sélectionnées.</p>	<p>La désignation d'une ZICO n'a pas d'effet juridique car il s'agit surtout d'inciter les décideurs et les promoteurs touristiques à respecter la valeur patrimoniale du site. Cependant, le prestige d'une désignation d'une ZICO amène souvent une protection légale et facilite l'écotourisme. L'outil de suivi des ZICO permet d'alimenter des bases des données mais celles-ci ne sont pas toujours accessibles aux gestionnaires des aires protégées.</p>

Outil	Objectifs visé par l'outil	Avantages	Inconvénients
<p>IMET (<i>Integrated Management Effectiveness Tool</i>) https://rris.biopama.org/node/18643</p>	<p>L'outil IMET a pour principal objectif de soutenir la planification, le suivi et l'évaluation des aires protégées en vue d'améliorer la gestion et de garantir l'atteinte des objectifs de conservation. Il est conçu pour développer les capacités des gestionnaires des aires protégées de les amener à adopter une approche orientée vers les résultats. Bien que les évaluations de l'IMET incluent l'évaluation de l'efficacité de la gestion des aires protégées, la portée de l'outil est beaucoup plus large que celle de certaines méthodes de la base de données mondiale sur l'efficacité de gestion des aires protégées (GD-PAME). L'IMET a une approche participative et programmatique basée sur les résultats de l'analyse de la gestion adaptative des aires protégées. Il fournit un ensemble complet d'outils d'aide à la décision pour les gestionnaires des aires protégées, les organisations et agences de conservation de la biodiversité. L'outil couvre tous les éléments du cycle de gestion d'une aire protégée. Les résultats de l'évaluation peuvent être visualisés en temps réel, ce qui facilite les échanges entre les différentes parties prenantes pour la prise de décisions participatives.</p>	<p>Les exercices IMET s'effectuent avec l'appui de facilitateurs : les « Coaches IMET ». L'évaluation s'appuie sur une base de données qui permet d'établir des liens fonctionnels entre les différents niveaux de gestion : cela peut aller du site au paysage et à l'écosystème ou du site au réseau national et Régional d'aires protégées. L'outil est adapté pour le gestionnaire et ses partenaires qui souhaitent disposer d'un état des lieux du contexte d'intervention et de gestion d'une aire protégée ou réseau d'aires protégées. L'IMET permet de s'adapter aux spécificités de l'aire protégée. La visualisation des analyses et des scores à travers les graphiques que génèrent automatiquement l'outil aide à appuyer la prise de décisions. En l'absence du plan d'aménagement et de gestion, l'outil aide à la planification des activités et contribue à donner des orientations pour la révision des plans de travail et de gestion.</p>	<p>L'outil est destiné à la collecte centralisée des données et contribue ainsi à améliorer les efforts de gestion et les rapports sur les aires protégées. À cet effet, il ne doit pas être pris comme un outil de comparaison des aires protégées, mais plutôt d'appréciation de leurs spécificités. Tout en incluant des éléments permettant une première appréciation de la gouvernance et des impacts sociaux dans les aires protégées, l'outil – en son état actuel – n'est pas un outil spécifique d'évaluation de ces aspects. Si nécessaire, il sera utile de mener des études plus poussées en recourant à des outils tels que SAPA et SAGE (voir ci-après pour une brève présentation de ces outils). Il convient de noter qu'un module IMET pour l'évaluation de la gouvernance des services écosystémiques a été développé et est actuellement en phase de test en Afrique centrale.</p>
<p>METT (<i>Management Effectiveness Tracking Tool</i>) https://rris.biopama.org/node/18647</p>	<p>Outil de mesure de la performance des aires protégées en relation avec les actions de développement communautaire, le METT permet de faire une évaluation rapide de l'efficacité de la gestion d'une aire protégée. Le METT dans ses différentes versions permet aux gestionnaires et à leurs partenaires d'identifier les besoins, les contraintes, les tendances, les forces, les faiblesses et les actions prioritaires pour améliorer l'efficacité de gestion d'une aire protégée. L'outil est exploité par les bailleurs de fonds afin de s'assurer de l'état des lieux de l'aire protégée et de réaliser le suivi – évaluation des objectifs de conservation. Lorsqu'il est utilisé régulièrement, le METT permet d'assurer un suivi des progrès ou des régressions de la performance de l'aire protégée afin de définir les priorités de gestion.</p> <p>Le « METT avancé » (Advanced METT+) couvre d'autres aspects importants qui sont absents dans le METT traditionnel, notamment le changement climatique. Le RAPAC a utilisé le METT sous la dénomination de PAMETT (<i>Protected Area Management Effectiveness Tool</i>), qui a été largement utilisé en Afrique Centrale. Pour mesurer les progrès effectués et corriger les actions de gestion de façon continue, l'évaluation devrait être répétée chaque année.</p>	<p>Facile à utiliser par les gestionnaires eux-mêmes, le METT apporte suffisamment d'information pour identifier les principaux problèmes de gestion qui doivent être communiqués aux décideurs. Il est utile aux gestionnaires qui voudraient effectuer une évaluation rapide d'une aire protégée sans devoir recourir à des études ou des recherches supplémentaires. L'outil est constitué d'une série de formulaires à renseigner par l'utilisateur (qu'il soit un expert ou non) bénéficiant d'une interface relativement simple et d'une compréhension aisée. Les indicateurs sur les valeurs, les habitats, les espèces sont renseignés au cours des échanges et ne nécessitent pas forcément d'être très documentés.</p>	<p>Les évaluations sont relativement superficielles et ne devraient pas constituer la seule base pour améliorer l'efficacité de gestion des aires protégées. La qualité de l'évaluation est directement liée à la manière dont elle est réalisée. Si la méthode n'est pas correctement appliquée, l'évaluation peut facilement être biaisée pouvant conduire à des résultats non comparables d'une année à l'autre. La méthode de notation de chaque critère (notes de 0 à 3) rend difficile l'appréciation de l'évolution des différentes situations dans le temps et ne permet pas de comparer l'efficacité de gestion de différentes aires protégées entre elles. L'absence d'une base de données ne permet pas la complète standardisation de l'outil pour des analyses comparables dans le temps.</p>



Outil	Objectifs visé par l'outil	Avantages	Inconvénients
<p>RAPPAM (<i>Rapid Assessment and Prioritization of Protected Area Management</i>) https://rris.biopama.org/node/18645</p>	<p>Conçu pour des comparaisons à grande échelle entre les aires protégées ou réseaux d'aires protégées, l'outil fournit aux décideurs politiques et aux gestionnaires une méthode relativement rapide et facile pour identifier les principales tendances et les questions qui doivent être traitées pour améliorer l'efficacité de la gestion dans un système ou un groupe donné d'aires protégées. Le RAPPAM est un outil d'aide à la décision pour établir des priorités et pour l'allocation des ressources dans l'ensemble du système afin d'en améliorer la gestion. Il représente une 1^{ère} étape dans l'identification des priorités de gestion d'un réseau d'aires protégées que ce soit au niveau national ou régional. Il fait ressortir les lacunes ou les obstacles que présentent la législation et les politiques pour des mesures urgentes à prendre, notamment pour les aires protégées des catégories I à IV de l'UICN.</p>	<p>Le RAPPAM est mis en œuvre par les gestionnaires des aires protégées mais il est plus utile aux décideurs politiques et aux parties prenantes comme outil d'aide à la décision pour l'ensemble du réseau d'aires protégées. L'évaluation participative se fait dans le cadre des échanges avec les parties prenantes, ce qui permet aux décideurs de définir les interventions stratégiques pour améliorer la gestion de l'ensemble du système d'aires protégées. Lorsqu'un réseau d'aires protégées doit être rapidement évalué, il est préconisé, dans le cas d'une première évaluation, de prioriser les points clés de gestion qui nécessitent une attention particulière.</p>	<p>L'outil est plus utile pour un réseau d'aires protégées. Une évaluation isolée à l'échelle d'une seule aire protégée réduit la pertinence des analyses qui ont une vocation comparative. Les aires protégées évaluées devraient avoir des objectifs similaires. Si les objectifs varient, l'évaluation doit être divisée en différentes « sous-évaluations », sinon les résultats risquent d'être biaisés. La méthode repose sur des questionnaires qui incluent la définition des termes et des détails sur les concepts clés, d'où la nécessité de disposer de données fiables afin de produire des rapports crédibles.</p>
<p>EoH (<i>Enhancing our Heritage</i>) https://rris.biopama.org/node/18648</p>	<p>Bien que développé pour les sites du patrimoine mondial, l'outil peut être utilisé dans toutes les aires protégées. L'outil permet : i) d'identifier les lacunes dans la gestion de l'aire protégée, ii) d'explorer les solutions idoines axées sur les valeurs et les objectifs de création et de gestion de l'aire protégée, iii) de répertorier les menaces qui pèsent sur les valeurs de l'aire protégée; iv) enfin de développer et de mettre en œuvre un système de suivi et d'évaluation de l'efficacité de gestion de l'aire protégée.</p>	<p>Convivial et flexible, l'outil aide le gestionnaire de l'aire protégée à identifier les principales valeurs qui contribuent à la conservation des valeurs patrimoniales, au respect des objectifs de gestion de l'aire protégée et à l'évaluation de l'efficacité de gestion dans la réalisation de ces objectifs.</p> <p>L'outil est très utile pour les gestionnaires des aires protégées qui souhaitent effectuer une évaluation complète ou analyser plus en détail certains volets de la gestion de leur site en fonction de l'objectif visé.</p>	<p>Le renseignement de l'outil est long et essentiellement de nature qualitative et non pas quantitative, ce qui rend complexe la comparaison entre deux exercices successifs. L'outil ne permet pas d'insérer la multitude d'informations récoltées au cours de l'évaluation dans une base de données qui en permettrait le traitement, ce qui est dommage car les données collectées sont considérables et seraient fort utiles pour combler les lacunes de gouvernance et de gestion. Il serait souhaitable de disposer d'une base de données pour le suivi et l'analyse comparative permettant des changements d'échelle et le suivi de l'évolution dans le temps.</p>

Outil	Objectifs visé par l'outil	Avantages	Inconvénients
<p>SAPA <i>(Social Assessment for Protected and Conserved Areas)</i></p> <p>https://www.iied.org/assessing-social-impacts-protected-conserved-areas-sapa</p>	<p>Dans le cadre de la réduction de la pauvreté des populations riveraines des aires protégées, l'outil SAPA permet d'évaluer les impacts sociaux positifs et négatifs de celles-ci sur le bien être des communautés qui vivent dans ou à la périphérie des aires protégées. Le processus comprend une auto-évaluation utilisant une combinaison d'ateliers communautaires, d'enquêtes auprès des ménages et des ateliers avec les parties prenantes, le tout, mené par une équipe de facilitateurs SAPA. Il a pour but d'aider les gestionnaires à accroître et à partager plus équitablement les avantages sociaux (impacts positifs) de la conservation et à réduire les impacts sociaux négatifs. L'atelier des parties prenantes communautaires contribue à élaborer de manière participative un plan d'action en vue d'apporter un changement positif sur les points d'achoppement relevés au cours de l'évaluation.</p>	<p>Le processus SAPA s'effectue à l'aide de facilitateurs communautaires SAPA en collaboration avec les responsables des aires protégées, les communautés riveraines et les parties prenantes clés. Le diagnostic sur les impacts positifs et négatifs de l'aire protégée sur les communautés locales et autochtones est réalisé de manière participative, ce qui favorise la recherche conjointe des solutions idoines pour réduire les impacts sociaux négatifs et améliore le dialogue social entre les différents acteurs.</p>	<p>L'usage du SAPA est utile pour les aires protégées ayant des communautés humaines qui vivent en leur sein ou en périphérie. La méthode s'applique plus à des aires protégées individuelles mais elle peut aussi être adaptée pour les besoins de réseaux d'aires protégées. Il est à noter que, là où les communautés locales existent, leur soutien est la clé du succès dans la cogestion des ressources des aires protégées. L'outil SAPA permet de faire la lumière sur la relation population-aire protégée. L'approche est ciblée sur les aspects sociaux.</p>
<p>SAGE <i>(Site-Level Assessment of Governance and Equity)</i></p> <p>https://www.iied.org/site-level-assessment-governance-equity-sage</p>	<p>SAGE est une méthode pour évaluer la gouvernance et l'équité des mesures de conservation de la biodiversité, des services écosystémiques et autres actions pour soutenir la conservation telles que les programmes de partage des coûts et avantages. SAGE a deux objectifs. Le premier consiste à permettre aux acteurs au niveau du site d'améliorer la gouvernance et l'équité dans leur travail quotidien de conservation de la biodiversité et de préservation de l'environnement. Le second est de générer des informations pour les acteurs à des niveaux plus élevés pour le suivi de la gestion efficace de l'aire protégée, l'amélioration de la gouvernance et la production des rapports nationaux. Initialement développé pour être utilisé dans les aires protégées, son usage a été étendu à d'autres sites ou zones de conservation pour une gestion durable des ressources naturelles. L'évaluation est basée sur un cadre de 10 principes de gouvernance efficace et équitable en lien avec les principes de gouvernance des aires protégées de l'UICN. Il n'est généralement pas recommandé d'utiliser l'ensemble des 10 principes car l'expérience a démontré que la synthèse prendra plus d'une journée complète de travail et l'attention des participants risque de « s'émousser ».</p>	<p>Sous la supervision des Facilitateurs SAGE, les parties prenantes au niveau du site et les détenteurs de droits font eux-mêmes l'évaluation en étroite collaboration avec les services de conservation des aires protégées. Cela permet une appropriation par les acteurs clés du processus dans la mesure où ils participent à l'identification et hiérarchisation des problèmes, et à la préparation des actions à entreprendre pour améliorer la gouvernance de l'aire protégée. Si les « principes de base » suivants sont absents de l'évaluation de l'équité et de la gouvernance, l'exercice SAGE ne serait pas considéré comme crédible. Ces principes sont l'équité, le respect des acteurs, la participation de tous les acteurs au processus de prise de décision, la transparence, la responsabilité ou reddition des comptes et le partage des coûts et avantages.</p>	<p>Avant de démarrer le processus SAGE, il est important de vérifier la faisabilité de son utilisation dans le site de conservation proposé. Cinq conditions clés doivent être remplies pour qu'une évaluation SAGE produise des résultats fiables et contribue à améliorer la gouvernance et l'équité du site : i) les systèmes de gestion et de gouvernance de la zone fonctionnent depuis au moins 2 ans (c'est-à-dire que l'évaluation est basée sur une expérience concrète); ii) le risque que l'évaluation provoque des conflits entre ou au sein de différents groupes d'acteurs est faible; iii) tous les acteurs clés sont prêts à s'engager pleinement dans l'évaluation; iv) le facilitateur principal doit être indépendant et considéré comme neutre par tous les acteurs; v) les acteurs clés s'engagent à soutenir les actions à court et moyen termes en réponse aux résultats de l'évaluation.</p>

Outil	Objectifs visé par l'outil	Avantages	Inconvénients
<p>GAPA (<i>Governance Assessment for Protected Area</i>) https://pubs.iied.org/17632IIED/</p>	<p>C'est un outil d'évaluation conçu pour les gestionnaires des aires protégées et ses intervenants clés, il permet d'identifier les forces et les défis de gouvernance de l'aire protégée et a pour objectif de promouvoir une gouvernance robuste et équitable. Le cadre d'évaluation est basé sur les principes de gouvernance de l'UICN. La méthode GAPA est adaptée pour tout type d'aire protégée et permet de couvrir les volets conservation de la biodiversité et développement local. Pour conduire une analyse approfondie sur des points spécifiques, les acteurs et les gestionnaires de l'aire protégée sélectionnent cinq ou six principes sur lesquels ils mettront l'accent parmi 11 principes de gouvernance. La collecte des données sur l'état des lieux de l'aire protégée en matière de bonne gouvernance est réalisée à travers la combinaison de plusieurs actions, à savoir : la consultation des acteurs clés, l'organisation des groupes cibles, la conduite des enquêtes/entretiens et ateliers. Les résultats de l'évaluation qui permettront de préparer le plan d'action sont validés par les parties prenantes.</p>	<p>L'outil est composé de trois grands éléments : les principes de bonne gouvernance, le processus d'évaluation, un ensemble de méthodes et d'outils. GAPA est comparable à un bilan de santé qui montre les forces et les défis de la gouvernance d'une aire protégée et permet d'identifier les problèmes à résoudre. Il permet de faire le diagnostic de l'aire protégée pour comprendre les causes sous-jacentes au déficit de gouvernance. Cela permet d'appréhender les actions susceptibles d'améliorer la situation et d'établir une base de référence pour le suivi des changements en matière de gouvernance au fil du temps.</p>	<p>L'approche multi-acteurs GAPA implique la participation active des acteurs clés dans : i) la conception du processus d'évaluation, ii) l'analyse et la validation des résultats, iii) la préparation du plan d'actions. Ceci est essentiel pour la transparence, l'appropriation et la crédibilité des résultats. L'évaluation se fait en six étapes : préparation, cadrage, information, collecte de données, évaluation de la gouvernance et plan d'action. Les quatre personnes clés animant le processus doivent être expérimentées : le Facilitateur GAPA, l'Animateur, l'Hôte, et le Rapporteur. Le facilitateur doit être compétent, neutre et impartial. L'outil n'a pas encore été utilisé en Afrique Centrale ; il l'a été plutôt en Afrique Australe/Orientale (Kenya, Ouganda, Zambie...).</p>
<p>Liste verte (<i>Liste verte de l'UICN</i>) https://www.iucn.org/theme/protected-areas/our-work/iucn-green-list-protected-and-conserved-areas/global-standard</p>	<p>La Liste verte est un processus comprenant plusieurs outils d'évaluation de l'efficacité de gestion d'une aire protégée et une évaluation externe de ses performances. Elle a pour objectif d'offrir une reconnaissance internationale de la qualité de gestion des aires protégées. Ce processus de certification définit les critères de qualité qui encouragent les gestionnaires à fournir des efforts pour assurer une meilleure gestion des aires protégées et à atteindre leurs objectifs de conservation. La Liste verte sert à labéliser les aires protégées gérées efficacement et gouvernées de manière équitable. La méthode est basée sur un processus de vérification unique et complet conférant indépendance et crédibilité au processus d'évaluation et à ses résultats.</p>	<p>Le processus de demande de certification « Liste verte » est conduit par le gestionnaire de l'aire protégée avec les parties prenantes, les experts indépendants, les mentors (équivalents aux <i>coaches</i> IMET) et des évaluateurs indépendants. Idéal pour les aires protégées individuelles, la certification peut aussi être adaptée pour les réseaux d'aires protégées qui souhaitent être éligibles au label « Liste verte ». La certification de la Liste verte s'appuie sur des normes de qualité reconnues internationalement. L'outil s'appuie sur la base de données COMPASS dont l'accès est réservé à la communauté globale de la Liste verte.</p>	<p>La norme de la Liste verte est ambitieuse dans la définition des meilleures pratiques. Développée pour contribuer, entre autres objectifs, à atteindre la cible 11 de la Convention sur la Diversité Biologique (CBD), elle comprend un mécanisme indépendant de vérification des performances de l'aire protégée (par opposition à une auto-évaluation). Le processus de certification est long et peut s'avérer onéreux. Il se fait par étapes successives et est totalement à la charge de l'aire protégée.</p>

Figure 9 – Carte des principaux outils utilisés en Afrique centrale pour l'aide à la décision

